



Durée : A déterminer selon la demande du client

Public : Tout personnel

Pré-requis : Aucun

12 personnes maximum par sessions

Validation

- Formation non certifiante
- Remise d'une attestation de participation

Conformité légale

- La formation DAE répond aux exigences du Code du travail, notamment à l'article R.4224-15, imposant la présence de personnel formé aux premiers secours dans les établissements.

Objectif de la formation

La formation **Utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** permet aux participants d'acquérir les **réflexes essentiels pour intervenir face à un arrêt cardiaque**, en attendant l'arrivée des secours.

Lors d'un arrêt cardiaque, **chaque minute compte**.

Une intervention rapide associant **alerte, massage cardiaque et défibrillation** augmente considérablement les chances de survie.

À l'issue de la formation, les participants sont capables de :

- Reconnaître un **arrêt cardiaque**
- Donner l'alerte rapidement et efficacement
- Réaliser une **réanimation cardio-pulmonaire (RCP)** de qualité
- Utiliser un **DAE en toute sécurité**
- Agir avec calme et méthode jusqu'à l'arrivée des secours

Contenu de la formation

La formation alterne apports théoriques essentiels et mise en pratique intensive.

Principaux thèmes abordés :

- La chaîne de survie
- Reconnaître un arrêt cardiaque
- Donner l'alerte et guider les secours
- Réaliser une RCP efficace
- Utiliser un défibrillateur automatisé externe
- Spécificités chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson
- Règles de sécurité et coordination avec les secours